



PROCES-VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 15 octobre à vingt heures, se sont réunis à Bouvron, les membres du Conseil Municipal de Bouvron, sous la présidence de Monsieur Emmanuel VAN BRACKEL, Maire de Bouvron, dûment convoqués le 9 octobre deux mille vingt-cinq.

En présence de :

M. Emmanuel VAN BRACKEL, M. Francis BLANCHARD, Mme Laurence LE PENHUIZIC, M. Jacques POUGET, Mme Clotilde SHAMMAS, Mme Caroline GASTARD, M. Thierry MÉNORET, M. Xavier SAMZUN, M. Gaël CHARRIAU, Mme Maud BORE, M. Shamy RAVDJEE, M. Albert BICHON, M. Max PIJOTAT, Mme Héloïse PIERRE et M. Jérôme LE MENE.

Excusés : M. Jeremy JEUSSET ayant donné pouvoir à M. Gaël CHARRIAU, Mme Mercedes DUFOUR-GATTI ayant donné pouvoir à Mme Laurence LE PENHUIZIC, M. Emmanuel ROUILLE ayant donné pouvoir à Mme Clotilde SHAMMAS, Mme Sabine BAILLERGEAU-STEFFEN, M. Sylvain MALO ayant donné pouvoir à M. Xavier SAMZUN.

Absents : Mme Murielle LECLERC et Mme Armelle LORIEUX-WOLFF.

Secrétaire de séance : M. Francis BLANCHARD.

Pour faciliter la lecture du présent compte-rendu, l'écriture inclusive ne sera pas mise en place. Mesdames et Messieurs les élu.e.s seront désigné.e.s comme les « élus ».

La séance débute à 20h30.

PRESENTATION

VALIDATION DU COMPTE-RENDU PROVISOIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} OCTOBRE 2025.

M. le MAIRE demande si des modifications supplémentaires doivent être apportées au compte-rendu de la séance précédente.

Le conseil municipal, par 17 voix POUR, 1 voix CONTRE et 1 ABSTENTION,

VALIDE le compte-rendu provisoire qui prend valeur de procès-verbal.

DELIBERATIONS

1. AVENANTS PORTANT SUR LE MARCHÉ DE REQUALIFICATION DU CENTRE VILLE DE BOUVRON

M. le Maire détaille qu'il est nécessaire de passer les avenants au marché de requalification du centre-ville étant entendu que le marché a été attribué initialement sur décision du conseil municipal. Le premier avenant concerne l'évolution de la répartition du chantier entre les entreprises Landais André SAS et Charier TP. Le second avenant porte sur la prise en compte de plus-values, pour un montant de 36 410€ HT. Sur certaines lignes de dépenses du marché, il y aura des moins-values, mais il est nécessaire de bien spécifier dans un avenant toutes les plus-values. Le montant total du marché est ainsi à présent de 1 216 410€ HT.

M. Ravidjee demande s'il est possible à ce stade de refuser de signer l'avenant.

M. le Maire répond que ce serait difficile, car les travaux ont été réalisés en cours de chantier.

M. Blanchard ajoute qu'il faut relativiser le coût de plus-values, car il est assez minime (3%) au regard du montant global du marché.

M. Pouget explique en effet qu'en cours de chantier il y a toujours des surprises.

M. Blanchard cite ainsi l'exemple du surcoût pour la réalisation des fosses d'arbres en raison de difficultés techniques découvertes en cours de chantier.

M. le Maire ajoute que certaines plus-values correspondent à des demandes de travaux supplémentaires de la commune, comme sur la signalisation d'information locale.

La question de la forme du rond-point est réabordé par plusieurs conseillers. Il est demandé s'il va rester en l'état.

M. le Maire répond que pour l'instant il n'est pas envisagé de le modifier, le principal étant qu'il soit franchissable pour tous les véhicules, notamment pour les tracteurs ou les cars scolaires.

Le conseil municipal, par 17 voix POUR, 0 voix CONTRE et 2 ABSTENTIONS,

- **autorise** Monsieur le Maire à signer les avenants marchés de travaux dont le détail est repris dans le tableau suivant :

Numéro de lot	Dénomination et montant des avenants
Lot n° 1 : Voirie – Assainissement -Réseaux souples - Signalisation	Avenant 1 : Nouvelle répartition entre les co-traitants : LANDAIS ANDRE SAS et Charier TP.
Lot n° 1 : Voirie – Assainissement -Réseaux souples - Signalisation	Avenant 2 : Plus-values pour un montant de 36 410 euros HT

Informations sur les décisions prises par délégation du conseil municipal

Sans objet.

Questions diverses

Sans objet.

Informations de Pays de Blain communauté

Sans objet.

Informations sur les comités consultatifs

Sans objet.

Pour informations

Les aménagements d'enfouissement des réseaux vont démarrer le lundi 20 octobre au niveau de la rue Jean-Louis Maillard.

Le 31 octobre, il y aura une pièce de théâtre, Pinocchio, à Horizinc.

Monsieur le Maire informe les élus que le prochain Conseil Municipal se tiendra le mercredi 12 novembre 2025, salle du Conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h50.

Le secrétaire de séance,



Emmanuel VAN BRACKEL
Maire de BOUVRON

